

# IMPACTS DES MESURES DE RÉGULATION 2007 SUR A7-ASF

## Contexte de la prestation

Depuis 2004, la ZELT effectue l'évaluation annuelle de la mise en place d'une régulation dynamique des vitesses sur l'A7 en période estivale entre Vienne/Valence et Orange. En 2007, il s'agit de la quatrième année de mise en place de ce dispositif dans le sens Sud-Nord et de la troisième dans le sens Nord-Sud. L'A7 entre Vienne et Orange est divisée en 7 cantons (4 dans le sens Nord-Sud et 3 dans le sens Sud-Nord) dans lesquels divers niveaux de régulation peuvent être mis en place. L'autoroute est équipée de divers systèmes (panneaux à messages variables, panneaux de police dynamiques,...) permettant d'informer les usagers de la mise en place des nouvelles limites de vitesse. Les périodes de mise en place de la régulation sont choisies à l'aide d'un logiciel d'aide à la décision utilisant les observations du trafic (débit, vitesse, taux d'occupation) sur l'axe. La vitesse peut être abaissée de 130km/h à 110 voire 90km/h.

## Objectifs de l'évaluation

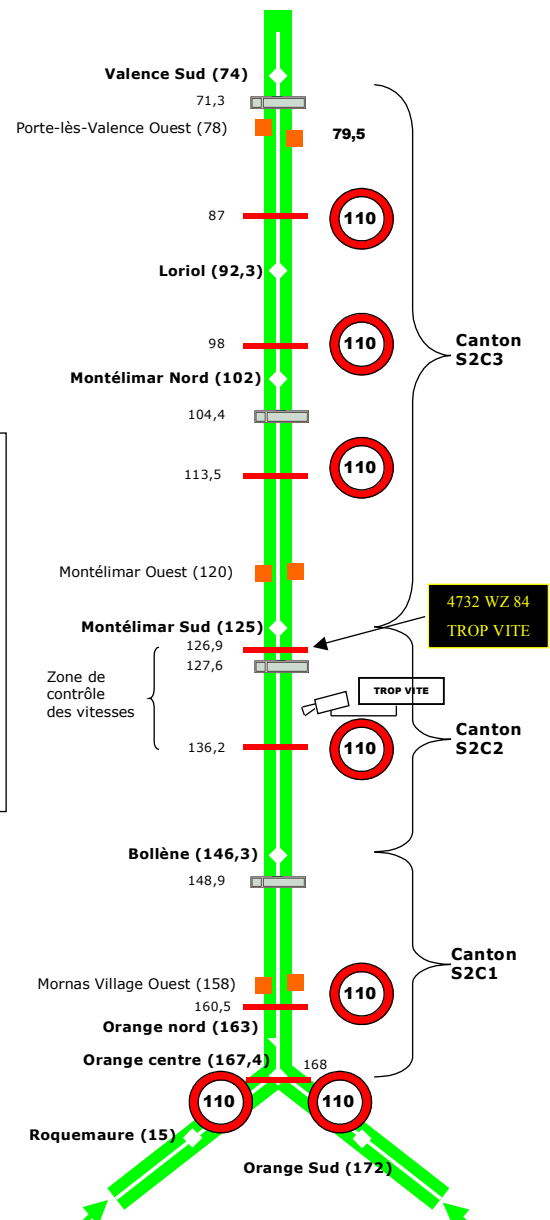
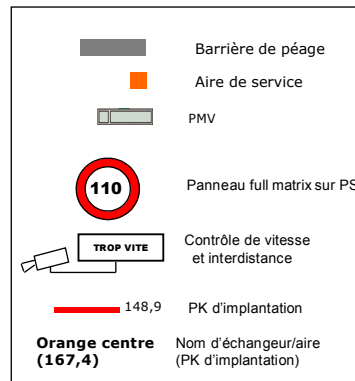
Cette évaluation, dans la droite ligne des évaluations des années précédentes a pour objectif de mesurer les impacts de la régulation du trafic sur les conditions de trafic et l'accidentologie sur l'axe en comparant ces résultats avec ceux obtenus les années précédentes (depuis 2004 dans le sens Sud-Nord et depuis 2005 dans le sens Nord-Sud). Pour établir ces comparaisons, on effectue au préalable un recalage des dates afin de faire coïncider les jours entre eux (on ne comparera pas les 4 juillet entre eux mais les premiers samedis de juillet entre eux par exemple). Les conditions de trafic sont analysées à l'aide des volumes de bouchons (mesurés en hkm) mesurés sur l'axe.

## Principaux résultats

Pendant la période estivale 2007, la régulation a été activée entre 28 et 37 jours (par périodes durant ces journées) suivant les cantons. La régulation a été activée sur au moins un canton pendant 40 jours. Dans le sens Sud-Nord l'usage de la régulation à 90km/h s'intensifie par rapport à 2006 comme celui de la régulation à 110km/h dans le sens Nord-Sud. En termes d'heures régulées sur au moins un canton, l'augmentation par rapport à 2006 est de 15% dans le sens Nord-Sud et de 10% dans le sens Sud-Nord.

## Schéma du dispositif pour la régulation des vitesses sur A7 sens 2 – Eté 2005

SENS 2 : Orange => Valence



Si régulation activée sur au moins 1 canton par sens									
	S1-07	S1-06	S1-05	S2-07	S2-06	S2-05	S2-04	variation 2007/2006 sens 1	variation 2007/2006 sens 2
nombre de jours de régulation juillet-août	31	27	30	37	35	32		14,8	5,7
nombre de jours de régulation août	13	13	13	21	25	25	31	0,0	-16,0
nombre total d'heures régulées	195,2	169,6	197	232	211,1	190		15,1	9,9
nombre total d'heures régulées en août	72,3	80,6	88	157	156,8	141	125	-10,3	0,3
maximum journalier d'heures régulées	11h42'	10h54'	12h42'	11h30'	13h18'	12h30'		7,3	-10,2
maximum journalier d'heures régulées en août	10h40'	09h06'	12h42'	11h30'	10h18'	12h00'		14,3	11,7
durée moyenne journalière de régulation	6h18'	6h17'	6h34'	6h16'	6h02'	5h57'		0,2	3,9
durée moyenne journalière de régulation en août	5h36'	6h12'	6h45'	7h30'	6h16'	5h39'	4h01'	-10,3	19,4

Même si elles paraissent en léger recul par rapport à 2006, les performances de la régulation en terme de diminution des volumes de bouchons restent satisfaisantes. Par rapport aux périodes équivalentes des années avant régulation (2003 pour le sens 2 – Sud Nord et 2004 pour le sens 1 – Nord Sud), l'année 2007 voit une diminution des HKM de bouchons en périodes régulées de 12 % en sens 1 et 46 % en sens 2

Evolution en % des HKM							
	2007/2004 périodes équivalentes de régul. 2007	2006/2004 périodes équivalentes de régul. 2006	2005/2004 périodes équivalentes de régul. 2005	2007/2003 périodes équivalentes de régul. 2007	2006/2003 périodes équivalentes de régul. 2006	2005/2003 périodes équivalentes de régul. 2005	2004/2003 périodes équivalentes de régul. 2004
	S1	S1	S1	S2	S2	S2	S2
toutes périodes	32	27	-3	-23	-61	-13	-12
périodes régulées	-12	-16	-34	-46	-61	-26	-46

Les résultats de l'accidentologie en 2007 sont relativement décevants dans le sens 1 (Nord-Sud) : la tendance à la baisse observée en 2005 et 2006 s'inverse et l'on retrouve, pendant les périodes régulées ou équivalentes, les niveaux observés en 2004 avant régulation. Dans le sens 2 (Sud-Nord), la forte dégradation connue en 2006 s'inverse également mais cela reste insuffisant, en terme d'accidentologie corporelle, pour retrouver les niveaux des indicateurs avant régulation. Notons toutefois que les nombres d'accidents restent faibles en regard du trafic écoulé et donc que les taux d'accidents qui en résultent sont à considérer avec prudence, de même que leurs évolutions à court terme.

TOUTES PERIODES	accidents			victimes			
	matériels	corporels	total	blessés légers	blessés graves	tués	total
2007 été-S2	59	21	80	39	2	0	41
2006 été-S2	64	24	88	44	1	0	45
2005 été-S2	61	10	71	8	2	0	10
2007-août-S2	34	14	48	27	1	0	28
2006-août-S2	44	17	61	32	1	0	33
2005-août-S2	35	8	43	7	1	0	8
2004-S2	47	10	57	12	2	0	14
2003-S2	53	11	64	11	2	4	17
2007-S1	90	32	122	40	7	3	50
2006-S1	88	21	109	38	0	0	38
2005-S1	94	20	114	33	2	1	36
2004-S1	121	29	150	34	4	1	39

## ***Conclusion***

- La régulation a été plus utilisée en 2007 qu'en 2006. Les performances en terme de diminution de bouchons paraissent en recul par rapport à 2006 mais restent satisfaisantes par rapport aux périodes avant la mise en place de la régulation : durant l'été 2007, le volume d'HKM a diminué de 12% dans le sens Nord-Sud et de 46% dans le sens Sud-Nord par rapport à des périodes comparables avant la mise en place de la régulation. Les résultats de l'accidentologie en 2007 sont décevants, ils sont au niveau de ceux observés avant la mise en place de la régulation. Notons toutefois que les nombres d'accidents restent faibles en regard du trafic écoulé.